



Programme des
Nations Unies pour
l'environnement



Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/35/55
2 novembre 2001

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Trente-cinquième réunion
Montréal, 5-7 décembre 2001

PROPOSITION DE PROJETS : YÉMEN

Ce document comprend les observations et les recommandations du Fonds sur la proposition de projet suivante :

Réfrigération

- Reconversion du CFC-11 à une technologie à base de HCFC-141b et du CFC-12 à une technologie à base de HFC-134a dans la fabrication d'équipement de réfrigération commercial à Nagman Co. ONUDI
- Reconversion du CFC-11 à une technologie à base de HCFC-141b et du CFC-12 à une technologie à base de HFC-134a dans la fabrication d'équipement de réfrigération commercial à Styrco. ONUDI

FICHE D'ÉVALUATION DE PROJET YÉMEN

SECTEUR : Réfrigération Consommation sectorielle de SAO (2000) : 867,6 tonnes PAO

Seuil de coût-efficacité du secteur : Commercial 15,21 \$US/kg

Titre des projets :

- a) Reconversion du CFC-11 à une technologie à base de HCFC-141b et du CFC-12 à une technologie à base de HFC-134a dans la fabrication d'équipement de réfrigération commercial à Nagman Co.
- b) Reconversion du CFC-11 à une technologie à base de HCFC-141b et du CFC-12 à une technologie à base de HFC-134a dans la fabrication d'équipement de réfrigération commercial à Styrco.

Données relatives au projet	Commercial	Commercial
	Nagman	Styrco
Consommation des entreprises (tonnes PAO)	7,55	6,32
Incidences du projet (tonnes PAO)	7,25	6,08
Durée du projet (mois)	18	17
Montant initial demandé (\$US)	105 641	90 231
Coût final du projet (\$US):		
Surcoût d'investissement (a)	69 000	69 000
Coûts d'imprévus (b)	5 900	5 900
Surcoût d'exploitation (c)	30 741	15 331
Coût total du projet (a+b+c)	105 641	90 231
Participation locale (%)	100 %	100 %
Taux d'exportation (%)	0 %	0 %
Montant demandé (\$US)	105 641	90 231
Rapport coûts/avantages (\$US/kg)	14,58	14,85
Financement de contrepartie confirmé?	Oui	Oui
Organisme national de coordination	Ministère de l'Environnement, protection de la couche d'ozone	
Agence d'exécution	ONUDI	

Recommandations du Secrétariat		
Montant recommandé (\$US)	105 641	90 231
Incidences du projet (tonnes PAO)	7,25	6,08
Rapport coûts/avantage (\$US/kg)	14,58	14,85
Coûts d'appui de l'agence d'exécution (\$US)	13 733	11 730
Coût total pour le Fonds multilatéral	119 374	101 961

DESCRIPTION DU PROJET

Renseignements sur le secteur

Derniers chiffres sur la consommation totale de SAO (2000)	1 253,4 tonnes PAO
Consommation de référence de substances du groupe I de l'annexe A (CFC)*	1 796,0 tonnes PAO
Consommation de substances du groupe I de l'annexe A en 2000	1 045,0 tonnes PAO
Consommation de référence de CFC dans le secteur de la réfrigération*	777,2 tonnes PAO
Consommation de CFC dans le secteur de la réfrigération en 2000	867,6 tonnes PAO
Montants approuvés pour les projets d'investissement dans le secteur de la réfrigération en date de la fin 2000	0 \$US
Quantité de CFC à être éliminée dans le cadre de projets d'investissement dans le secteur de la réfrigération en date de la fin 2000	0 tonne PAO

* Toutes les données sur la consommation de SAO rapportées précédemment aux Secrétariats de l'ozone et du Fonds multilatéral, y compris la consommation de référence de CFC (349,1 tonnes PAO), ont été modifiées de façon importante par le CNO au mois de mai 2001. Les données modifiées paraissent dans les renseignements sur le secteur.

1. Le gouvernement du Yémen rapporte que la consommation totale de SAO dans le secteur de la réfrigération a été de 867,6 tonnes PAO en 2000, à raison de 39,3 tonnes PAO utilisées pour fabriquer du nouvel équipement et de 828,3 tonnes PAO pour l'entretien.
2. L'ONUDI a recensé quatre entreprises qui fabriquent de l'équipement de réfrigération. Deux projets pour des entreprises du sous-secteur de la réfrigération commerciale du Yémen ont été proposés pour examen à la trente-cinquième réunion du Comité exécutif.
3. Les deux entreprises (Nagman et Styrco) ont consommé 9,24 tonnes PAO de CFC-11 et 4,63 tonnes PAO de CFC-12 (moyenne de 1998-2000) dans la fabrication d'équipement de réfrigération commerciale. Ces entreprises fabriquent le même type d'équipement (armoires vitrées et réfrigérateurs commerciaux) et utilisent comme équipement de référence des distributeurs de mousse basse pression, des tableaux de chargement de production et portatifs, des pompes à vide et des détecteurs de fuites.
4. L'élimination complète de 13,87 tonnes PAO de CFC-11 et de CFC-12 sera réalisée en reconvertissant les activités à une technologie à base de HCFC-141b pour le gonflage de la mousse et à base de HFC-134a pour les frigorigènes. Les projets prévoient le remplacement des distributeurs basse pression de fabrication locale existants par de nouveaux distributeurs basse pression. Les deux entreprises auront besoin de tableaux de chargement industriels ou portatifs, de pompes à vide et de détecteurs de fuites convenant à la technologie à base de HFC-134a. Les autres coûts comprennent la reprise de la conception, la vérification, les essais, l'assistance technique et la formation. Les entreprises demandent des coûts différentiels d'exploitation pour une période d'un an en raison du prix plus élevé des produits chimiques et des composantes.

5. Le gouvernement du Yémen a fait parvenir une lettre d'accompagnement appuyant l'utilisation du HCFC-141b dans ces entreprises, conformément aux exigences de la décision du Comité exécutif sur l'utilisation du HCFC. Cette lettre est jointe aux présentes.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU SECRÉTARIAT

OBSERVATIONS

6. Le Secrétariat a discuté avec l'ONUDI du remplacement des distributeurs de mousse basse pression à Nagman et à Styrco par de nouveaux distributeurs basse pression. L'ONUDI a fourni des explications satisfaisantes.

RECOMMANDATION

7. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation générale des projets et des coûts d'appui connexes au niveau de financement indiqué dans le tableau ci-dessous.

	Titre du projet	Coût du projet (\$US)	Coûts d'appui (\$US)	Agence d'exécution
a)	Reconversion du CFC-11 à une technologie à base de HCFC-141b et du CFC-12 à une technologie à base de HFC-134a dans la fabrication d'équipement de réfrigération commercial à Nagman Co.	105 641	13 733	ONUDI
b)	Reconversion du CFC-11 à une technologie à base de HCFC-141b et du CFC-12 à une technologie à base de HFC-134a dans la fabrication d'équipement de réfrigération commercial à Styrco.	90 231	11 730	ONUDI

REPUBLIC OF YEMEN
Ministry of
Tourism And Environment
Environment
Protection Authority



الجمهورية اليمنية
وزارة السياحة والبيئة
المينى
العامه لحماية البيئة

GOVERNMENT NOTE OF TRANSMITTAL OF INVESTMENT PROJECTS TO THE
EXECUTIVE COMMITTEE OF THE MULTILATERAL FUND FOR THE
IMPLEMENTATION OF THE MONTREAL PROTOCOL

PROJECT(S) OF THE GOVERNMENT OF YEMEN

11 SEP 2001

The Government of the Yemen requests UNIDO to submit the project(s) listed in Table I below to the Executive Committee of the Multilateral Fund for the Implementation of the Montreal Protocol for consideration at its 35th Meeting.

Section I: ODS Consumption Data

1. The ODS consumption figures of the projects has/have been validated by the National Ozone Unit (NOU).
2. The consumption data have been retained in the records of the NOU for reference and/or future verification.
3. The Government has been advised by the NOU that the agreement to the projects indicates a commitment to ensure that the validated phase out figures were realized and yielded a sustained reduction from the 2000 consumption of 13.87 ODP tonnes for the refrigeration sector.

Table I: Projects Submitted to the 35th Meeting of the Executive Committee by UNIDO

Project Title/Sector	Type of ODS	Consumption (ODP Tonnes) (2000)	Amount to be Phased Out (ODP Tonnes), (2003)
Refrigeration Sector			
Conversion from CFC-11 to HCFC-141b and CFC-12 to HFC-134a technology in the manufacture of commercial refrigeration equipment at the STYRSCO, Yemen.	CFC-11 & CFC-12	6.32	6.08
Conversion from CFC-11 to HCFC-141b and CFC-12 to HFC-134a technology in the manufacture of commercial refrigeration equipment at the Nagman Co., Yemen.	CFC-11 & CFC-12	7.55	7.25
Total		13.87	13.33

صنعاء - ص.ب. 19719 ، هاتف: (257572/3) ، فاكس: (257549) ، بريد الكتروني: (epa@y.net.ye)
Sana'a - P. O. Box: (19719), Tel: (257572/3), Fax: (257549), E-mail: (epa@y.net.ye)

REPUBLIC OF YEMEN
Ministry of
Tourism And Environment
Environment
Protection Authority



الجمهورية اليمنية
وزارة السياحة والبيئة
الهيئة
العامّة لحماية البيئة

Section II: Other Relevant Actions Arising from Decision 33/2

1. It is understood that, in accordance with the relevant guidelines, the funding received for a project would be partly or fully returned to the Multilateral Fund in cases where technology was changed during implementation of the project without informing the Fund Secretariat and without approval by the Executive Committee;
2. The National Ozone Unit undertakes to monitor closely, in cooperation with customs authorities and the environmental protection authorities, the importation and use of CFCs and to combine this monitoring with occasional unscheduled visits to importers and recipient manufacturing companies to check invoices and storage areas for unauthorized use of CFCs.
3. The National Ozone Unit will cooperate with the relevant implementing agencies to conduct safety inspections where applicable and keep reports on incidences of fires resulting from conversion projects.

Section III: Projects Requiring the Use of HCFCs for Conversion

4. In line with Decision 27/13 of the Executive Committee and in recognition of Article 2F of the Montreal Protocol, the Government
has reviewed the specific situations involved with the projects; *STYRSCO and Nagman Co.* as well as its HCFC commitments under Article 2F; and
has nonetheless determined that, at the present time, the projects needed to use HCFCs for an interim period with the understanding that no funding would be available for the future conversion from HCFCs for the companies involved.

Name and signature of responsible Officer:

Dr. Mohammed Saeed El-Mashjae



Designation:

Chairman of the Environment Protection Authority

Telephone: (+967 - 1) 257548

Fax: (+967 - 1) 257549

E-mail: epa@y.net.ye / aligaber.nou@y.net.ye

سنة ١٩٧٩ - من ب.ب.: (١٩٧١٩)، هاتف: (٢٥٧٥٧٢/٣)، فاكس: (٢٥٧٥٤٩)، بريد الكتروني: epa@y.net.ye
Sana'a - P. O. Box: (19719), Tel: (257572/3), Fax: (257549), E-mail: epa@y.net.ye